

## **1- Généralités**

Les présentes conditions générales de vente (CGV) s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des prestations de services (ci-après les « Prestations ») proposées par Karen MERIEAU, entreprise individuelle immatriculée par Karen MERIEAU sous le numéro de siret 800 578 148 et ce, à l'ensemble de ses clients, quel que soit leur statut ou qualité. En conséquence, la réalisation d'une commande par un client pour la réalisation d'une prestation proposée, soit directement au salon de massage situé au 21 bd du Calen 13011 Marseille emporte l'adhésion de ces derniers et leur acceptation, sans réserve, aux présentes CGV sauf accord particulier préalablement convenu par écrit entre les parties.

Karen MERIEAU se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes CGV, étant précisé que les modifications seront applicables aux seules commandes passées en suite de l'entrée en vigueur desdites modifications.

Tout autre document que les présentes CGV et notamment les publicités, prospectus, flyers...n'a qu'une valeur informative de l'activité proposée par Karen MERIEAU et est non contractuel.

## **2- Caractéristiques essentielles des prestations**

Les Prestations proposées sont celles qui figurent sur le site internet au salon de massage, à savoir :

- Les prestations de massages bien-être à la séance ou en forfait
- Les cartes cadeaux pour ces mêmes prestations

Le client est la personne qui réserve une prestation ou qui achète une carte-cadeau. Le bénéficiaire est la personne qui reçoit une carte-cadeau.

## **3- Conditions de réalisation des prestations**

La finalité de l'activité de Karen MERIEAU est exclusivement le bien-être de la personne. Conformément à la législation en vigueur, les massages bien-être pratiqués par Karen MERIEAU en l'absence de diagnostic et de traitement thérapeutique, ne s'apparentent en rien, ni dans les contenus ni dans les objectifs, à la pratique de la masso-kinésithérapie, ainsi qu'à toute pratique médicale, thérapeutique ou encore sportive. Il s'agit de techniques manuelles de bien-être et de relaxation uniquement. Sont également exclues de l'activité de Karen MERIEAU toutes prestations à caractère érotique ou sexuel. Tout comportement déplacé envers Karen MERIEAU pourra faire l'objet de poursuite judiciaire.

## **4- Conditions de réalisation des Prestations**

### **4A- Lieux de délivrance des prestations**

Karen MERIEAU n'intervient sur rendez-vous dans les lieux suivant : 21 bd du Calen 13011 Marseille . Elle peut ponctuellement se déplacer dans un rayon de 30km à partir de la salle de massage au domicile du client, en milieu professionnel, ou dans tous lieux recevant du public (cadres événementiels, salons, congrès, ...) sur acceptation d'un devis par le client. Dans ce cas, le client s'engage à mettre à disposition de Karen MERIEAU un espace (minimum 10 m<sup>2</sup>) dont les conditions d'hygiène, de calme et de sécurité sont compatibles avec la réalisation d'un massage.

### **4B- Jours et horaires de délivrance des prestations**

Les Prestations sont proposées du lundi au samedi 10h-19h

Lors des séances de massages bien-être au salon situé 21 bd du Calen 13011 Marseille

Karen MERIEAU met à la disposition du client tout le matériel professionnel nécessaire.

Équipements de Massage (table de massage, linge de protection, serviettes, huiles de massage, musique d'accompagnement, ...) et se réserve le droit de refuser une séance de massage bien-être en cas d'hygiène douteuse de la part du client et/ou de comportement déplacé. La séance commence par un questionnaire entre que le client rempli permettant de faire le point sur la condition et les besoins du client afin de déterminer le massage le plus adapté. Un temps sera laissé au client afin qu'il puisse s'installer. Le confort et la pudeur du client seront assurés par un jeu de drap et de serviettes.

À la fin du massage, un temps sera laissé au client pour qu'il reprenne ses esprits et qu'il se rhabille. Un point sera fait sur le ressenti mutuel et quelques conseils seront prodigues.

Les séances comprennent la prise en charge, l'installation, le massage et l'échange de fin.

Pour les prestations réalisées au domicile du client et en entreprise pour la massage assis, le client s'engage à mettre à disposition de Karen MERIEAU un espace dont les conditions d'hygiène, de calme et de sécurité sont compatibles avec la réalisation d'un massage.

#### **4C- Prise de rendez-vous**

La prise de rendez-vous s'effectue par téléphone au 07 82 79 21 52 Toutes les coordonnées et liens nécessaires à la prise de rendez-vous sont disponibles sur le site internet [www.karen-merieau.fr](http://www.karen-merieau.fr) . notamment via le formulaire de réservation en ligne.

La réservation en ligne est ouverte uniquement pour les séances au salon de massage. Pour les séances en déplacement, la réservation s'effectue par courriel ou téléphone.

Pour réserver en ligne, le formulaire de réservation est à compléter en suivant chaque étape. Le client choisit la prestation souhaitée ainsi que la durée.

#### **4D- Conditions de modification et d'annulation d'une séance**

Le client a la possibilité de modifier gratuitement sa réservation jusqu'à 48h avant le rendez-vous par téléphone. Aucune modification dans les 48h avant la prestation ne sera réalisée, la séance sera considérée comme due.

Le client a la possibilité d'annuler sa réservation jusqu'à 48h avant le rendez-vous par téléphone. Le client n'a pas la possibilité d'annuler sa réservation dans les 24h avant le rendez-vous (sauf justificatif de cas de force majeure). La prestation sera considérée comme due. Une facturation sera émise pour toute réservation par téléphone. Cette clause est également valable si le client ne se présente pas le jour de la séance.

En cas d'annulation à l'initiative de Karen MERIEAU et si aucune date de remplacement n'est convenue, Karen MERIEAU remboursera au client l'acompte perçu dans un délai maximal de 8 (huit) jours.

#### **4E- Paiement**

Pour les réservations sur le site internet, le paiement total de la séance s'effectue directement en ligne par carte bancaire.

Pour les réservations par téléphone, le paiement s'effectue au salon de massage par chèque ou espèces.

#### **4F- Gestion des retards**

La prise de rendez-vous par Karen MERIEAU est réalisée de façon à ne pas avoir de retard. Un temps est prévu entre chaque massage qui permet d'accueillir le client suivant dans les meilleures conditions possibles.

Il est demandé au client d'arriver à l'heure indiquée lors de la prise de rendez-vous. Si le client arrive en avance, le salon de massage ne sera peut-être pas encore prêt, si le client arrive en retard, la séance sera écourtée pour ne pas faire attendre les clients suivants. Karen MERIEAU se réserve le droit de refuser un client si son retard est trop important pour permettre la réalisation d'une séance de massage correcte et complète. La séance sera considérée comme due.

## 5- Les forfaits

Les forfaits sont valables 1 an à partir de la date d'achat.

Les forfaits sont nominatifs, non cessibles et ne donnent lieu à aucun remboursement ou extension de la durée de validité, sauf dans le cas où Karen MERIEAU ne pourrait assurer la prestation.

## 6- Les cartes cadeaux

Le client a la possibilité d'acheter un « bon cadeau » pour un tiers bénéficiaire. Le paiement se fera en espèces, par chèque ou par virement. Ce n'est uniquement qu'après réception et encaissement du paiement du client que le « bon cadeau » lui sera envoyé par mail au format PDF dans les 24h maximum au courriel indiqué lors de la commande. Le tiers bénéficiaire pourra alors prendre rendez-vous avec Karen MERIEAU.

Ils ne donnent lieu à aucun remboursement ou extension de la durée de validité, sauf dans le cas où Karen MERIEAU ne pourrait pas assurer la prestation (arrêt maladie, formations, etc.) ou raison médicale pour le client (sur justificatif). Pour faire valoir ce droit à une prolongation, le client doit contacter Karen MERIEAU avant la péremption du bon, pour l'informer de leur condition médicale. Les jours où toutes les séances disponibles ont déjà été réservées, les jours de congés hebdomadaires et annuels, et d'une manière générale les horaires de fermeture du salon, ne sauraient sous aucun prétexte être considérés comme des indisponibilités de la part de Karen MERIEAU.

La réservation s'effectue par courriel ou par téléphone.

Les modalités de modification ou d'annulation d'une réservation sont les mêmes que celles définies dans l'**Article 4D** des présentes CGV.

Le « bon cadeau » est valable 6 mois à compter de sa date d'achat. Il ne sera ni remplacé, ni remboursé en cas de perte, de vol, ou de fin de validité.

## 7- Les contre-indications aux massages bien-être

Chaque client devra se conformer aux conseils et aux recommandations de Karen MERIEAU notamment au niveau des contre-indications aux massages bien-être. En effet, à la lecture des présentes CGV, le client est informé et accepte qu'il est contre-indiqué de donner un massage de bien-être, sans avis médical préalable, à des personnes souffrant, sans que cette liste soit exhaustive :

- Toutes les situations inflammatoires aiguës, fièvre. Il est, en effet, déconseillé de masser un organisme en crise.
- Les problèmes de circulation, œdèmes, nœuds variqueux, et plus spécifiquement les risques de phlébite.
- Les maladies systémiques, tel le cancer, pour lesquelles l'effet du massage n'est pas maîtrisé.
- Les plaies, blessures et fractures.

- Opération chirurgicale de moins de 3 mois
- Grossesse de moins de 3 mois
- État d'ébriété

En cas de contre-indication, le client déclare informer au préalable Karen MERIEAU au premier rendez-vous ainsi qu'au rendez-vous suivant pour tout changement de son état de santé.

En conséquence , Karen MERIEAU se réserve le droit de refuser à tout moment un client dont l'état de santé ne serait pas compatible avec la réalisation d'un massage bien-être sur sa personne sans avis médical préalable.

En cas d'allergies, le client s'engage à en informer Karen MERIEAU au moment de la prise de rendez-vous.

En cas de grossesse, il est recommandé à la cliente de demander un avis préalable à son médecin, gynécologue ou sage-femme et d'en informer Karen MERIEAU lors de la prise de rendez-vous.

Pour s'assurer que son client est apte à recevoir un massage bien-être, Karen MERIEAU lui fera signer un document rappelant les contre-indications susvisées lors du premier rendez-vous. Le client attestera également par sa signature qu'il n'a rien à déclarer sur son état de santé qui ne serait pas compatible avec la réalisation d'un massage bien-être sur sa personne sans avis médical et déclare informer au préalable Karen MERIEAU de tous changements sur son état de santé lors des prochains rendez-vous.

De même, les séances de massages ne seront proposées qu'aux personnes majeures, ou mineures titulaires d'une autorisation de son représentant légal à la pratique du massage bien-être.

## 8- Conditions financières

Les tarifs des prestations proposées sont indiqués en euros sur le site [www.karen-merieau.fr](http://www.karen-merieau.fr) . et au salon de massage situé 21 bd du Calen 13011 Marseille. Les prix sont fermes et définitifs hors action promotionnelle.

Karen MERIEAU n'est pas soumis à la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) conformément à l'article 293B du Code Général des Impôts, les prix mentionnés sur le site internet sont donc indiqués sans TVA. Dans l'hypothèse où Karen MERIEAU deviendrait soumis à la TVA, les tarifs affichés sur le site seront réajustés en conséquence et applicables à toute commande passée suivant la date de son assujettissement.

Karen MERIEAU se réserve également le droit de modifier ses prix à tout moment, étant précisé que les prestations seront facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de la réservation du rendez-vous ou de l'achat de la carte cadeau.

Pour les déplacements chez les particuliers à domicile des frais de déplacements sont en prévoir : sur acceptation d'un devis par le client.

## 9- Incapacité de travail

En cas d'incapacité physique temporaire, par suite de maladie ou d'accident de Karen MERIEAU se réserve le droit de replanifier de nouvelles dates de rendez-vous en concertation avec le client sans qu'il ne puisse être exigé par ce dernier de versement d'indemnité. En cas d'incapacité physique permanente de Karen MERIEAU tout type de contrat ou d'engagement avec les clients

de Karen MERIEAU seront résiliés de plein droit sans qu'il ne puisse être réclamé à Karen MERIEAU une indemnité compensatrice. Les acomptes perçus seront restitués au client dans un délai maximal de 8 (huit) jours suivant la résiliation du contrat.

## **10- Lieux d'intervention**

Karen MERIEAU déploie son activité principalement 21 bd du Calen 13011 Marseille.

Pour les déplacements chez les particuliers à domicile des frais de déplacements sont en prévoir : Elle peut ponctuellement se déplacer dans un rayon de 30km à partir de la salle de massage au domicile du client, en milieu professionnel, ou dans tous lieux recevant du public (cadres événementiels, salons, congrès, ...) sur acceptation d'un devis par le client. Dans ce cas, le client s'engage à mettre à disposition de Karen MERIEAU un espace (minimum 10 m<sup>2</sup>) dont les conditions d'hygiène, de calme et de sécurité sont compatibles avec la réalisation d'un massage.

## **11- Loi applicable et juridiction compétente**

Les présentes CGV sont soumises à la législation française. En cas de litiges les parties s'engagent à rechercher une solution à l'amiable avant toute action judiciaire. À défaut, tout différend survenant avec un client sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux de Marseille.

## **12- Données personnelles**

Voir la Politique de Confidentialité [ [lien vers la page présentant la politique de confidentialité](#) ].

## **13- Propriété intellectuelle**

Voir les Mentions légales [ [lien vers la page présentant les mentions légales](#) ].

## **14- Responsabilité civile professionnelle**

Karen MERIEAU a souscrit auprès de la compagnie AMAVIE une assurance en responsabilité civile professionnelle et risques d'exploitation CONTRAT : HA RCP0388962